



# Conseil Municipal des Jeunes

Le 17 mai 2018, par délibération, le Conseil Municipal a instauré la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes, à compter du mois d'octobre 2018.

L'objectif éducatif est de permettre, aux jeunes Lécousois, un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge. Les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la cité.

Le CMJ remplira plusieurs rôles :

- être à l'écoute des idées et propositions des enfants de la commune
- représenter des idées et des propositions aux membres du Conseil Municipal
- proposer et réaliser des projets utiles à tous

Les élus du CMJ seront accompagnés par un professionnel du service Enfance, Jeunesse et Education, ainsi que par M. le Maire ou par un adjoint délégué, afin de leur offrir un cadre structurant dans l'exercice de leur fonction.

Les Conseillers Jeunes seront invités aux temps forts de la vie de la commune et aux commémorations.

Ce CMJ pourra regrouper jusqu'à 10 jeunes volontaires résidant à Lécousse. La durée du mandat sera de deux ans (jusqu'en juin 2020). Les conseillers seront des jeunes nés en 2007, 2008 et 2009.

Des élections auront lieu le samedi **29 septembre 2018**. Le collège électoral sera composé de l'ensemble des jeunes résidant à Lécousse nés en 2007, 2008 et 2009.

Les missions du CMJ porteront essentiellement sur les thématiques suivantes : vie municipale, citoyenneté, environnement, loisirs.

Pour faire acte de candidature, un jeune doit adresser à la Mairie, **avant le 16 juin 2018**, un courrier dans lequel il précise son profil (âge, école fréquentée, centres d'intérêts, ...) et ses motivations et faire compléter l'autorisation parentale (pièce jointe à ce courrier).

A la suite de cette candidature, le jeune sera invité à se rendre à une réunion de présentation du futur CMJ, **le vendredi 22 juin à 18h**, à la Mairie de Lécousse.

Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

**Anne PERRIN**  
**Adjointe déléguée à l'Enfance,**  
**la Jeunesse, et l'Education**

**Mairie de Lécousse – Service Enfance, Jeunesse et Education**

[jeunesse@lecousse.fr](mailto:jeunesse@lecousse.fr) - 02.99.94.29.58 - 06.37.17.06.36



# Conseil Municipal des Jeunes

## Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, .....

résidant .....

.....

autorise mon enfant ..... à se

présenter en tant que candidat au poste de conseiller municipal jeune.

A Lécousse, le .....

Signature du représentant légal